

RAPPORT D'ENQUÊTE DU 12/03/2024

INCIDENT DE VOL AU PORTUGAL – PRATIQUE ENCADRÉE


DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE DE L'ACCIDENT :

L'accident est survenu pendant un stage encadré par une école de parapente française au Portugal. Le groupe avait réalisé plusieurs vols le long des falaises au cours de la matinée. L'événement est la conséquence d'un placement en dehors de la zone ascendante. Une fois sortie de la zone dynamique, la pilote hors de la vue des moniteurs, a dû gérer un atterrissage d'urgence dans une zone délicate en bord de falaise. La pilote a posé dans l'eau ; l'état de l'océan a rapidement provoqué des blessures et entraîné sa noyade.

FACTEURS CONTRIBUTIFS ET RECOMMANDATIONS FÉDÉRALES :

Accident survenu dans le cadre d'une activité encadrée. La communication d'éléments complémentaires d'analyse, issus de l'enquête fédérale interne, n'est pas possible à ce stade, en raison de procédures assurantielles et/ou judiciaires en cours ou susceptibles d'être engagées.

 **Discipline:**
Parapente


 **Date :** 12/03/2024
14h30

 **Gravité:**
Niveau 3 (décès)

 **Âge :** 32 ans

 **ère licence :** 2015

 **Qualifications :**
Brevet de pilote
initial (2021)

 **Type de matériel :**
Parapente Ozone
Element 3 (en A)
Sellette gin verso 3

 **Lieux:** Baie de
Gralha, Portugal

 **Phase de vol :** en
vol soaring

 **Conditions
météorologiques :**
Aucune
nébulosité,
visibilité bonne.
Brise de mer
d'orientation
générale NW
estimée 15-
20km/h

 **Discipline:**
Parapente


 **Date :** 20/03/2024

 **Gravité:**
Niveau 3 (décès)

 **Âge :** 77 ans

 **ère licence :** 1983

 **Qualifications :**
Qualif Treuil fixe +
biplace ULM

 **Type de matériel :**
Parapente
Advance Iota 2
(EN-B); sellette
sup'air delight 2

 **Lieux:** Le Treh, déco
ouest(68)

 **Phase de vol :**
décollage - vol

 **Conditions
météorologiques :**
thermique 3-
4m/s, vent 15-
20km/h, ciel voilé,
conditions
printanières
toniques se
renforçant dans
l'après-midi.

RAPPORT D'ENQUÊTE DU 20/03/2024 INCIDENT DE VOL AU TREH

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE DE L'ACCIDENT :

Le pilote présent sur site depuis le matin a effectué un premier vol marqué par une importante fermeture frontale. Le pilote a décollé vers 15h10 alors que les conditions se renforçaient. Moins d'une minute après le décollage il a subi une fermeture frontale suivi d'une réouverture puis d'une fermeture asymétrique aboutissant à une autorotation d'environ 2 tours. L'impact s'est produit dans une zone rocailleuse et partiellement déboisée à faible altitude (environ 40m); le parachute de secours n'a pas été déclenché. Les secours sont intervenus rapidement mais la réanimation n'a pas abouti

FACTEURS CONTRIBUTIFS :

Conditions aérologiques renforcées :
augmentation notable du vent et de la vigueur des thermiques entre le premier et le second vol

Faible hauteur disponible : incident initial survenant peu après le décollage à faible hauteur sol (≈ 40 m). Cette situation demande une activation instantanée du parachute de secours qui n'a pas eu lieu.

Volume de pratique peu intensif : une vingtaine de vols sur les 6 derniers mois, pas de licence en 2023; réactivité du pilote potentiellement diminuée

Facteur organisationnel : incertitude concernant le départ de la navette, pouvant influencer la décision de repartir en vol malgré le renforcement des conditions

RAPPORT D'ENQUÊTE DU 09/05/2024

INCIDENT DE VOL A CHANCIA (AIN)- PRATIQUE ENCADRÉE

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE DE L'ACCIDENT :

Lors du second vol de la journée (17h20), après ~30 minutes et quelques tours dans un thermique, la victime se dirigeait vers l'atterrissage. Le moniteur, jugeant le pilote élève trop bas, lui demande à plusieurs reprises de revenir sur l'atterrissage, puis cesse les consignes en estimant l'altitude suffisante pour rentrer et passer par-dessus la haie d'arbres. Trop bas et confronté à une brise de 15 km/h, le pilote se pose dans la rivière et se noie.

FACTEURS CONTRIBUTIFS ET RECOMMANDATIONS FÉDÉRALES :

Accident survenu dans le cadre d'une activité encadrée. La communication d'éléments complémentaires d'analyse, issus de l'enquête fédérale interne, n'est pas possible à ce stade, en raison de procédures assurantielles et/ou judiciaires en cours ou susceptibles d'être engagées.

Discipline:
Deltaplane

Date :
09/05/2024
17h20

Gravité:
Niveau 3 (décès)

Âge : 27 ans

Ère licence : 2012

Qualifications :
théorie du BP
delta souple(2023)

Type de matériel :
Deltaplane Ellipse -
Twist 1 taille 155

Lieux: Montcusel.
Chancia (01)

Phase de vol :
atterrissage

**Conditions
météorologiques :**
vent faible,
15km/h,
convection faible,
thermique 1m/s et
turbulence
modérée

RAPPORT D'ENQUÊTE DU 09/05/2024 INCIDENT DE VOL A ANNECY – VOL BIPLACE



Discipline:
Parapente



Date :
09/05/2024



Gravité:
Niveau 0 (pas de
blessé)



Âge : 28 ans



1ère licence :
2019



Qualifications :
brevet de pilote
confirmé (2022),
élève moniteur
DEJEPS (2024)



Type de matériel :
parapente sup'air
sora 2+ (en B),
sellette advance
bipax



Lieux: Décollage
de la Forclaz -
Annecy



Phase de vol : en
vol



**Conditions
météorologiques**
: Situation
thermique avec
brise classique
du site de la
Forclaz

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE DE L'ACCIDENT :

En situation de biplace professionnel. Un élève moniteur en formation professionnelle décolle avec un passager dont les cuisses ne passent pas dans les cuissardes de la sellette, qui sont fermées. Le passager tient dans la sellette par les aisselles jusqu'à ce que le pilote réussisse à reposer au décollage. Aucun blessé.

Les boucles cuissardes de sellette étaient fermées à la sortie du sac car le passager précédent avait sorti ses jambes sans ouvrir les boucles. Le passager a mis la sellette sur ses épaules. La vérification visuelle du pilote a confirmé la fermeture des boucles. Pour autant les cuisses du passager n'étaient pas enfilées dans les boucles de cuissardes.

FACTEURS CONTRIBUTIFS ET RECOMMANDATIONS FÉDÉRALES :

Accident survenu dans le cadre d'une activité encadrée. La communication d'éléments complémentaires d'analyse, issus de l'enquête fédérale interne, n'est pas possible à ce stade, en raison de procédures assurantielles et/ou judiciaires en cours ou susceptibles d'être engagées.

 **Discipline:**
Parapente


 **Date :** 13/06/2024

 **Gravité:**
Niveau 3 (décès)

 **Âge :** 21 ans


 **Ère licence :**
2020

 **Qualifications :**
DEJEPS
parapente 2023

 **Type de matériel**
: parapente CCC
ozone enzo 3 -
submarine ozone

 **Lieux:** Passy (74)

 **Phase de vol :** en
vol

 **Conditions
météorologiques**
: ciel clair, vent
d'altitude faible
de secteur OSO
et convection
modérée avec
un régime de
brise de secteur
N-NO (12km/h de
moyennes,
rafales 26km/h
relevés à
Sallanches vers
12h. Accident
situé sous le vent
de la brise sur
une topographie
orientée SE-NE.
Rafale estimée
20-35km/h
d'après la trace
gps.

RAPPORT D'ENQUÊTE DU 13/06/2024

INCIDENT DE VOL SURVENU EN COMPETITION

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE DE L'ACCIDENT :

Au cours d'une manche du championnat de France, le pilote évoluait à basse altitude (entre 5 et 20 m AGL) sous la pointe d'Areu, sur un cap nord, dans une aérologie turbulente avec des rafales horizontales et verticales (vitesse sol entre 9 et 25 km/h). À 13h30, il atteint une dorsale topographique et change brusquement de cap indiquant un probable incident de vol majeur à proximité du relief et une impossibilité pour le pilote de résoudre l'incident et/ou d'activer ses parachutes de secours avant l'impact au sol à une altitude de 1717 m*.

* Les analyses de traces GPS sont susceptibles d'être révisées en tout ou partie lors de l'expertise des instruments actuellement sous scellés.

FACTEURS CONTRIBUTIFS :


Accident survenu dans le cadre d'une activité compétitive. La communication d'éléments complémentaires d'analyse, issus de l'enquête fédérale interne, n'est pas possible à ce stade, en raison de procédures assurantielles et/ou judiciaires en cours ou susceptibles d'être engagées.

RECOMMANDATIONS FÉDÉRALES :

À la suite de l'accident survenu en compétition, un protocole renforcé a été adopté pour les compétitions de distance en parapente et deltaplane. Après un gel de 3 semaines, et des mesures temporaires applicables à l'été 2024, de nouvelles recommandations fixent les actions prioritaires à mettre en œuvre par les organisateurs, les équipes sportives et de sécurité et les pilotes, conformément à un cahier des charges intégré au règlement des compétitions de course.



 **Discipline:**
Parapente


 **Date :** 28/06/2024


 **Gravité:**
Niveau 3 (décès)

 **Âge :** 75 ans

 **ère licence :** 2020

 **Qualifications :**
Brevet de pilote
parapente (2020)

 **Type de matériel :**
DA VINCI - FUNKY 2
(en B), sellette
advance
boundless

 **Lieux:** Rupt Sur
Moselle, belue sud
ouest (88)

 **Phase de vol :** en
vol

RAPPORT D'ENQUÊTE DU 28/06/2024

INCIDENT DE VOL EN SOARING DANS LES VOSGES - STAGE THERMIQUE/CROSS

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE DE L'ACCIDENT :

Après un vol de 15 à 20 minutes, alors que le pilote évoluait en allers-retours en soaring au vent d'une crête située devant le décollage. Celui-ci évoluait avec le relief en contrebas sur sa droite et a réalisé un virage à gauche, destiné à opérer un demi-tour et repartir en sens inverse. Le virage a été trop marqué et a débouché sur une amorce de 360 puis sur une forte ressource face à la crête suivie d'une forte abatée puis d'une cascade d'incidents qui a déclenché une amorce de décrochage dynamique. Il s'en est suivi une sortie en rotation violente sans que le pilote n'agisse efficacement pour la contrer avant d'impacter au sommet de la crête, directement au sol sans être retenu pas la végétation.

FACTEURS CONTRIBUTIFS ET RECOMMANDATIONS FÉDÉRALES :

Accident survenu dans le cadre d'une activité encadrée. La communication d'éléments complémentaires d'analyse, issus de l'enquête fédérale interne, n'est pas possible à ce stade, en raison de procédures assurantielles et/ou judiciaires en cours ou susceptibles d'être engagées.



Discipline:
Parapente



Date : 05/07/2024
11h41



Gravité:
Niveau 3 (décès)



Âge : 54 ans



Ère licence : 2002



Qualifications :
Brevet de pilote
confirmé (2024)



Type de matériel :
Niviuk Artik R,
sellette gin génie
light



Lieu : Souliers, col
d'Izoard (Hautes
Alpes)



Phase de vol : en
vol



**Conditions
météorologiques :**
vent faible, léger
flux de sud-est
(moins de 10km/h,
thermiques faibles
(1m/s), pas de
dérive observée
lors des montées
en thermique,
absence de nuage

RAPPORT D'ENQUÊTE DU 05/07/2024

INCIDENT DE VOL AU COL DE L'IZOARD - STAGE CROSS

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE DE L'ACCIDENT :

Le quatrième jour d'un stage cross dans le massif des écrins, le groupe de 4 personnes, débute le vol depuis le col de l'Izoard en direction de Rochebrune. A l'arrivée sur une crête le moniteur commence à rentrer dans une ascendance qu'il va commencer à exploiter quand soudain il entend un cri. Il lève son regard sur le groupe et il voit la voile d'un pilote en train de faire une attaque oblique sur la gauche ce qui l'emmène droit sur une falaise. Un probable déclenchement thermique soudain a provoqué l'incident de vol dont personne n'a pu voir l'origine. Le moniteur crit « secours » en radio, ce que le pilote fait quelques secondes plus tard. Son parachute se déploie mais n'a pas le temps de s'ouvrir et le pilote percute violemment la falaise en plein rappel pendulaire. Les secours interviennent rapidement par hélicoptère sur la zone de l'accident difficilement accessible.

FACTEURS CONTRIBUTIFS ET RECOMMANDATIONS FÉDÉRALES :

Accident survenu dans le cadre d'une activité encadrée. La communication d'éléments complémentaires d'analyse, issus de l'enquête fédérale interne, n'est pas possible à ce stade, en raison de procédures assurantielles et/ou judiciaires en cours ou susceptibles d'être engagées.



Discipline:
Parapente



Date : 10/07/2024
115h30



Gravité:
Niveau 2 (blessure
lourde)



Âge : 37 ans



ère licence : 2016



Qualifications :
Brevet de pilote
confirmé (2020),
biplaceur (2022),
élève moniteur
DEJEPS (2024)



Type de matériel :
biplace sora 2+;
sellette walibi 3
(pilote) et VIP LITE
(passager)



Lieu : site du dôme
de l'Alpe,
Enchastrayes (04)



Phase de vol : en
vol



**Conditions
météorologiques :**
situation
anticyclonique,
vent de sud-ouest
faible, nébulosité à
3/8ème,
thermiques doux

version 11/02/2026

RAPPORT D'ENQUÊTE DU 10/07/2024

INCIDENT DE VOL BIPLACE AU SITE DU DÔME DE L'ALPE

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE DE L'ACCIDENT :

Le pilote décolle avec son passager à 15h30, après une heure d'attente au décollage le temps que les conditions s'installent. L'objectif est un biplace découverte depuis le dôme de l'alpe, avec un posé au décollage. L'autre biplaceur présent sur le site a décollé précédemment et montre que les conditions sont faibles. Il prend malgré tout doucement de l'altitude.

Après 10 minutes de vol, le pilote se retrouve sous la croix de l'Alpe, positionné 50m en dessous de son collègue, au pied des grandes faces raides, à la limite de la forêt. Il gratte le relief en essayant de monter. Après deux virages à 180° hors de la zone ascendante, il se retrouve bas et se juge maintenant hors de finesse permettant de rejoindre un des deux atterrissages alternatifs. Il tente alors de poser en pied falaise dans un éboulis et l'équipage impacte le sol dans un chaos rocheux. Le pilote se casse les deux calcanéums et le passager se fracture une jambe (tibia + péroné).

FACTEURS CONTRIBUTIFS ET RECOMMANDATIONS FÉDÉRALES :

Accident survenu dans le cadre d'une activité encadrée. La communication d'éléments complémentaires d'analyse, issus de l'enquête fédérale interne, n'est pas possible à ce stade, en raison de procédures assurantielles et/ou judiciaires en cours ou susceptibles d'être engagées.





Discipline:
Paramoteur



Date : 19/07/2024



Gravité:
Niveau 3 (décès)



Âge : 71 ans



ère licence : 1999



Qualifications :
Brevet de pilote
confirmé (1999),
qualif paramoteur
(2001)



Type de matériel :
parapente ITV JEDI 2
(en B), sellette
paramoteur
miniplane



Lieu : Fontalamard,
Boiset saint priest,
plaine ardéchoise



Phase de vol :
décollage



**Conditions
météorologiques :**
conditions
estivales stables
avec 27° et vent
modéré de 15-
20km/h, rafales à
25km/h, 40% de
couverture
nuageuse

version 11/02/2026

RAPPORT D'ENQUÊTE DU 19/07/2024

INCIDENT DE VOL PARAMOTEUR A FONTALAMARD, ARDÈCHE

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE DE L'ACCIDENT :

Immédiatement après le décollage en paramoteur, le pilote a été observé effectuant un lent virage en boucle vers la droite le ramenant près du point de décollage, puis a percuté le sol violemment. La position du pilote dans sa sellette paraissait anormale et il n'aurait manifesté aucun pilotage actif. Selon les éléments recueillis, le moteur ne tournait plus au moment de l'impact. Le pilote a été retrouvé désolidarisé de sa sellette ; certaines boucles étaient ouvertes, la petite sangle thoracique était la seule décrite comme fermée.

FACTEURS CONTRIBUTIFS :

Premier décollage raté suivi d'un ré-étalage de l'aile (situation propice à un oubli d'accrochage),

Hypothèse principale : oubli d'accrochage des sangles cuissardes conduisant à une position pendante (retenu par aisselles), incapacité à piloter.

Hypothèse alternative : perte de conscience en vol expliquant la position anormale et l'absence d'action au pilotage.





Discipline:
Parapente



Date : 30/07/2024



Gravité:
Niveau 3 (décès)



Âge : 45 ans



1ère licence : 2002



Qualifications :
Brevet de pilote
confirmé 2024,
aspirant biplaceur
2024



Type de matériel :
parapente nova
Sector (en C),
cocon gin génie
Xlite



Lieu : Grand
Aigueblanche (74)



Phase de vol :
atterrissage



**Conditions
météorologiques :**
convection
puissante,
turbulence
modérée à forte
liée à un flux de
sud léger. Brise
forte dans les
vallées alpines

version 11/02/2026

RAPPORT D'ENQUÊTE DU 30/07/2024

COLLISION AVEC UNE LIGNE HAUTE-TENSION (74)

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE DE L'ACCIDENT :

Pilote engagé dans un vol de cross (~60 km) parti de Bourg-Saint-Maurice. Après >4 heures de vol, il se retrouve à basse altitude dans la vallée de la Tarentaise, en appui sur un relief face à la brise et n'arrive pas à s'extraire. Il se dirige vers un atterrissage à Aigueblanche dans une brise forte. Au cours de son approche, un incident de vol à basse altitude l'entraîne dans la ligne. La voile se décroche de la ligne ; le pilote chute d'environ 10-15 m et décède sur place.

FACTEURS CONTRIBUTIFS ET RECOMMANDATIONS FÉDÉRALES :

Approche à proximité d'un danger objectif (ligne électrique) en conditions de brise/turbulences de vallée.

Conditions aérologiques actives (convection, turbulences liées au flux de sud, brise de vallée) augmentant la probabilité d'incidents à faible altitude.

Profil de pratique et objectifs personnels (vols cross fréquents, forte motivation à cumuler des distances/points) pouvant influencer la prise de risque en conditions limites.



RAPPORT D'ENQUÊTE DU 30/07/2024 INCIDENT DE VOL EN BIPLACE A LÉONCEL (DROME)



Discipline:
Parapente biplace



Date : 05/07/2024
11h41



Gravité:
Niveau 3 (décès)



Âge : 77 ans



1ère licence : 2002



Qualifications :
Brevet de pilote
confirmé 2024,



Type de matériel :
parapente
avance pibi 37 (en
B), sellette Carver
Kortel design



Lieu : Léoncel
(drome)



Phase de vol : en
vol



**Conditions
météorologiques :**
canicule
importante, vent
calme et
instabilité faible

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE DE L'ACCIDENT :

Après plusieurs tentatives de décollage, le pilote décolle avec sa passagère pour un vol découverte local. Après quelques mètres, le pilote sent qu'il n'est pas convenablement attaché à sa sellette.

Le pilote aurait donné les commandes à sa passagère avant de glisser et de chuter sous le décollage. Le biplace continue son vol brièvement avant de s'immobiliser quelques mètres plus bas. La passagère est blessée à une cheville (fracture). Celle-ci déclenche les secours immédiatement et tente de ranimer le pilote en attendant les secours.

FACTEURS CONTRIBUTIFS :

L'oubli d'accrochage du pilote à sa sellette est la cause principale de cet accident. La nécessité de se défaire de sa sellette afin de replacer l'aile à plusieurs reprises a contribué sans aucun doute à l'oubli ou défaut d'accrochage du pilote.

RECOMMANDATIONS FÉDÉRALES :

- Toute la procédure d'attache différentes boucles de sellette ainsi que l'accrochage du passager et du pilote aux écarteurs doit être accompagné d'une **verbalisation consciente avec contrôle VAK**

- **Systematiser** une ultime vérification des « **killers items** » avant impulsion de gonflage comprenant :

- Vérifications cuissardes passager et ventrale
- Vérifications cuissardes pilote et ventrale
- Vérification attaches écarteurs

Toute attente, élément extérieur perturbateur, décollage avorté, etc... devra amener le pilote à **renouveler l'ultime vérification** des « killer items »

- Possibilité d'utiliser un **sticker de rappel** à la vigilance sur le casque.

- Possibilité d'utiliser une "**sangle de conscience**" permettant de contrôler si l'ensemble des vérifications ont été faites. (Exemple : Remove before flight).



Discipline:
Parapente
minivoile



Date : 18/08/2024
18h00



Gravité:
Niveau 3 (décès)



Âge : 62 ans



Ère licence : 2021



Qualifications :
Pas de brevet
déclaré



Type de matériel :
mini voile flow
paragliders Mullet,
sellette type string



Lieu : Saint Pabu
(Cotes d'Armor)



Phase de vol :
approche finale,
manoeuvre
d'atterrissage



**Conditions
météorologiques :**
vent météo avec
brise de mer, site
adapté à la
pratique mais
présence de piège
(haie devant
l'atterrissage, relief
en arrière)

RAPPORT D'ENQUÊTE DU 18/08/2024 INCIDENT DE VOL EN MINI-VOILE A SAINT PABU (DROME)

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE DE L'ACCIDENT :

Le pilote en fin de vol tente de reposer au décollage. Il réalise un circuit main gauche, à l'inverse de celui réalisé par les professionnels ce jour-là.

L'étape de base est réalisée trop basse, entre une haie et le relief. En tournant fortement à l'aplomb du bosquet et en freinant violemment pour se mettre face à la zone d'atterrissage, l'aile a amorcé un décrochage partiel puis un début de vrille, suivi d'une forte abatée et d'un impact violent au sol.

La victime a été prise en charge par un témoin médecin puis par les secours ; décès constaté lors de l'évacuation.

FACTEURS CONTRIBUTIFS ET RECOMMANDATIONS FÉDÉRALES :

- **Trajectoire et décision de pilotage :** circuit contraire au sens pratiqué par les professionnels ce jour-là et étape de base trop basse ; manoeuvre de freinage radicale ayant fait sortir l'aile de son domaine de vol.
- **Inadéquation entre la manoeuvre réalisée et le matériel utilisé :** troisième vol déclaré sur ce type de mini-voile à incidence variable aux performances exigeantes ; témoignages indiquant une maîtrise insuffisante du comportement de l'aile par le pilote.
- **Configuration du site :** proximité d'une haie et d'un relief réduisant les marges de sécurité en phase d'approche.
- **Affluence sur la zone :** zone d'atterrissage quasi saturée, pression contextuelle possible sur les choix d'atterrissage.





Discipline:
Parapente



Date : 28/08/2024
15h30



Gravité:
Niveau 3 (décès)



Âge : 68 ans



Ère licence : 1999



Qualifications :
Brevet de pilote
confirmé 2012,
qualif paramoteur
2006, qualif ULM
1989



Type de matériel :
voile BGD Lynx 2 (EN
C), sellette ozone
BV1



Lieu : décollage du
Grand bornand et
accident à la
Clusaz



Phase de vol : en
vol



**Conditions
météorologiques :**
nébulosité partielle
(33% de couverture
nuageuse), peu de
vent météo et brise
modérée (10-
15km/h), activités
thermiques <2m/s

RAPPORT D'ENQUÊTE DU 28/08/2024 INCIDENT DE VOL A LA CLUSAZ (74) - STAGE CROSS

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE DE L'ACCIDENT :

Lors de la première journée d'un stage cross, les 3 stagiaires et la monitrice décollent du Grand Bornand à 11h26 en direction de Doussard. Après deux heures cinq de vol, le groupe cherche à prendre de l'altitude pour traverser un col. Deux stagiaires parviennent à s'extraire dans des thermiques faibles (1.5 m/s), le troisième pilote, plus bas, est aidé par la monitrice pour la prise d'altitude. Lors de la prospection des thermiques, le pilote est victime d'un incident de vol qui le conduit à un retour au sol sur une pente herbeuse. Son aile reste ouverte et bien orientée pour redécoller, il redécolle et s'éloigne du relief mais effectue ensuite un virage progressif à droite qui le ramène vers la paroi ; l'encadrante lui demande par radio de contrer à gauche sans obtenir de réaction, et le pilote heurte la falaise

FACTEURS CONTRIBUTIFS ET RECOMMANDATIONS FÉDÉRALES :

Accident survenu dans le cadre d'une activité encadrée. La communication d'éléments complémentaires d'analyse, issus de l'enquête fédérale interne, n'est pas possible à ce stade, en raison de procédures assurantielles et/ou judiciaires en cours ou susceptibles d'être engagées.

 **Discipline:**
Parapente


 **Date :** 07/11/2024
15h30


 **Gravité:**
Niveau 3 (décès)

 **Âge :** 50 ans

 **Ère licence :** 2024

 **Qualifications :**
Aucune qualification

 **Type de matériel :**
voile sup'air eona
4 (en A), sellette
ozone halo

 **Lieu :** Marthod
proche d'Ugine
(74)

 **Phase de vol :** en
vol

 **Conditions
météorologiques :**
vent faible à
modérée (10-
15km/h), ciel
partiellement
couvert, activité
thermique faible

RAPPORT D'ENQUÊTE DU 07/11/2024 INCIDENT DE VOL A MARTHOD (74) - TANGAGE

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE DE L'ACCIDENT :

Le dernier jour du stage de progression, à la fin d'un long vol balistique à fort dénivelé, et avant de se poser en autonomie, le pilote a été invité à réaliser plusieurs séries de mouvements de tangage, d'abord guidés, puis commenté et enfin en autonomie. Au cours de la dernière série réalisée en autonomie, celui-ci a déclenché une amorce de décrochage entraînant une très forte abattée additionnant les effets pendulaires et aérodynamiques. Il est tombé dans sa voile puis jusqu'au sol sans parvenir à déployer son secours.

FACTEURS CONTRIBUTIFS ET RECOMMANDATIONS FÉDÉRALES :

Accident survenu dans le cadre d'une activité encadrée. La communication d'éléments complémentaires d'analyse, issus de l'enquête fédérale interne, n'est pas possible à ce stade, en raison de procédures assurantielles et/ou judiciaires en cours ou susceptibles d'être engagées.